

FICHE D'INSCRIPTION DANSE

Année scolaire 2019/2020

ÉCOLE
DE MUSIQUE
ET DE DANSE
IVRY-GITLIS

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

● Éveil danse (3 à 5 ans)

- Baby-danse (PS) *mardi 17 h – 17 h 30*
- Éveil (MS/GS) *lundi 17 h – 17 h 45*
- Éveil (MS/GS) *mardi 17 h 30 – 18 h 15*
- Éveil (MS) *mercredi 10 h 15 – 11 h*
- Éveil (GS) *jeudi 17 h 15 – 18 h*

● Initiation danse (6 à 8 ans)

- *lundi 17 h 45 – 18 h 45*
- *mercredi 11 h – 12 h*

● 1^{er} cycle (à partir de 8 ans)

- Danse modern'jazz (débutant)
lundi 18 h 45 – 19 h 45
- Danse modern'jazz (non débutant)
mardi 18 h 15 – 19 h 30
- Danse contemporaine (non débutant)
lundi 19 h 45 – 20 h 45
- Danse classique 1^{re} année *mercredi 16 h 30 – 18 h*
- Danse classique 2^e année *mercredi 13 h – 14 h 30*
- Danse classique 3^e année *samedi 9 h – 10 h 30*
- Danse classique fin de 1^{er} cycle *mercredi 14 h 30 – 16 h*

● 2^e cycle

- Danse contemporaine (ado) *mardi 19 h 30 – 21 h*
- Danse classique 1^{re} année *samedi 10 h 30 – 12 h*
- Danse classique 3^e année *samedi 13 h – 14 h 30*
- Danse classique fin de 2^e cycle *samedi 14 h 30 – 16 h*

● 3^e cycle

- Danse classique *samedi 17 h 30 – 19 h*

● Adultes

- Danse contemporaine *lundi 20 h 45 – 22 h*
- Danse classique *jeudi 20 h – 21 h 30*

● Cours complémentaires

- Barre à terre (tous niveaux) *lundi 21 h – 21 h 45*
- Pointes niveau 1 *samedi 16 h 30 – 17 h 30*
- Pointes niveau 2 *mercredi 18 h – 19 h*
- Perfectionnement classique 1 *jeudi 18 h – 19 h*
- Perfectionnement classique 2 *jeudi 19 h – 20 h*

Documents à fournir pour les Andrésiens

- soit justificatif de domicile + avis d'imposition 2018 (revenus 2017) + Document CAF (précisant le montant des prestations familiales) ; soit carte de quotient familial (délivrée par le service scolaire)
- Certificat médical récent indiquant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Première inscription

Réinscription

Tarification

- Éveil danse (PS) 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, adultes, cours complémentaires :
- Éveil danse (MS/GS) 1 cours par semaine 3 cours par semaine
- Initiation danse 2 cours par semaine 4 cours et plus par semaine

RÉSERVÉ AU SERVICE

Tarif annuel		Quotient familial	
Droits d'inscription	<input type="radio"/> Andrésien (30,90 €)	<input type="radio"/> Hors commune (46,35 €)	
Règlement par chèque n°			

ÉLÈVE

Nom			
Prénom			
Date de naissance	/ /	<input type="radio"/> Fille	<input type="radio"/> Garçon
École fréquentée			
Classe			

RESPONSABLE LÉGAL

Nom			
Prénom			
Adresse			
Code postal		Ville	
Employeur			
Téléphone			
<i>(indiquez celui où vous êtes le plus facilement joignable, ainsi qu'un numéro en cas d'urgence)</i>			
E-mail (parent 1)			
E-mail (parent 2)			

- J'autorise l'École municipale de Musique et de Danse Ivry-Gitlis à photographier et filmer mon enfant pendant ses cours ou à l'occasion de prestations publiques, et à les reproduire dans le cadre d'une diffusion non commerciale dans les supports de communication (print et web) de la ville d'Andrécy.

Date et signature :

--

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique permettant de communiquer toutes les informations relatives à l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis. Le destinataire de ces données est l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis d'Andrécy.

Conformément au règlement (UE) n° 2016-679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : rgpd@andresy.com



Espace Saint-Exupéry

Place du 8-mai-1945 – 40, bd Noël-Marc 78 570 Andrécy – Tél : 01 34 01 11 65
musique-danse@andresy.com – www.andresy.com

ANDRÉSY
en Yvelines

